

Atelier 02 : Développement territorial équilibré : entre l'ambition de relance et l'impératif d'attractivité.

Problématique (s) :

- un nombre important de localités éparses, enclavées, en situation de précarité et dont les conditions de vie de leurs populations sont déplorables au vu du manque d'infrastructures vitales et les moindres commodités de vie (eau, électricité, gaz, écoles, emploi...).
- Distances et les étendues des territoires au niveau des wilayas du sud et des hauts plateaux.
- Inadéquation des dispositifs juridiques, administratifs et financiers avec les spécificités de ces zones.
- Les insuffisances en termes de valorisation du capital humain.
- Inexistence d'un régime spécifique et adaptée à ces zones.
- Insuffisance du potentiel propre d'investissement au niveau de ces zones.
- Les dix nouvelles wilayas du sud nouvellement créés nécessitent un accompagnement particulier sur tous les plans.

Objectif (s):

- Réaliser des changements palpables permettant d'offrir une vie décente et équitable aux populations vivantes au niveau de ces zones.
- Accompagner les transformations attendues au niveau des territoires pour faire émerger une dynamique territoriale basée sur un développement intrinsèque notamment au niveau des dix wilayas nouvellement créés.
- Soutenir les initiatives locales susceptibles de libérer toutes les potentialités que recèlent les territoires.
- Améliorer l'attractivité des wilayas du sud et des hauts plateaux.
- Éliminer l'isolement de la population dans les zones éparses, enclavées, isolées et montagneuses.
- Améliorer et fournir des services liés à la santé, l'éducation et la jeunesse.
- Diversifier les capacités économiques des zones isolées pour offrir de l'emploi et des opportunités de travail.
- Réactiver les leviers de développement dans les zones de montagnes et les zones frontalières.
- Rattrapage et mise à niveau des zones à promouvoir.
- Intégration adaptée des zones à promouvoir dans la politique de développement national.

Axes à débattre :

- Arrêter une approche globale et intégrée visant à intervenir rapidement, pertinemment et avec fluidité dans les zones les plus fragiles et de formuler des projets intégrés à dimension sociale, culturelle et économique en concertation avec les premiers concernés, en l'occurrence les citoyens impactés.
- Réconcilier harmonieusement les deux impératifs de rétablissement d'un équilibre durable de notre territoire et son adaptation aux exigences de la relance économique.
- Dispositifs adaptés pour l'identification, la promotion et l'accompagnement des investisseurs.
- Encouragement de l'accès à l'emploi et la formation spécialisées et adaptées aux spécificités du sud
- adaptation des dispositifs législatifs et réglementaires aux exigences de ces régions,
- Conforter les capacités participatives des collectivités territoriales (Wilayas et Communes) au processus de développement de ces zones.
- Améliorer la gouvernance territoriale locale et la débarrassées des pesanteurs bureaucratiques, pour une meilleure efficacité de l'action publique.
- Renforcement de la sécurité et la circulation des personnes dans les wilayas du sud
- Décentralisation de l'ensemble des dispositifs administratifs, techniques, juridiques, financiers au niveau des wilayas du sud.
- la mise en place de mesures incitatives pour améliorer leur attractivité,
- Densifier le système urbain, saharien et oasien
- L'orientation transfrontalière des wilayas frontalières.
- Stimuler la culture entrepreneuriale et l'entrepreneuriat dans nos collectivités pour qu'elles puissent s'approprier de nouveaux outils et les bonnes pratiques leur permettant de rendre leur territoire plus attractif, favorable à l'émergence de PME-PMI, des Start up, et capter les investissements créateurs d'emplois et de richesse , dans des domaines variés (agriculture, tourisme, industrie, services, numérisation).